



BORDEAUX BRIDGE CLUB ESPRIT DES LOIS

Adresse : 7, cours du Chapeau-Rouge – 33000 Bordeaux, France
Email : bordeauxbridgeclub@gmail.com – Téléphone : 05 33 05 03 52

Bordeaux le 19 février 2024

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 MARS 2024 A 18H00

Chers Amis,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre association qui se tiendra le :

Le jeudi 21 mars 2024 à 18H00 à l'adresse du Bordeaux bridge club Esprit des lois.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

- Démission de la Présidente,
- Rapport moral de la Présidente,
- Rapport financier du Trésorier,
- Election du nouveau Conseil d'Administration : Les candidatures devront être envoyées par écrit une semaine avant l'A.G. 12 personnes seront élues. Le Conseil d'Administration élira un bureau de 5 personnes qui élira le ou la nouvelle Présidente.
- Approbation des comptes,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Les résolutions :

Le non-adhérent au club devra payer pour un tournoi 2 tickets. Les Simultanés seront d'1 ticket.

L'Ordre du Jour :

L'ajout d'un point à l'ordre du jour sera à envoyer à la Présidente huit jours avant la réunion.

Nous vous rappelons, conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur, que le quorum doit être atteint. Au cas où celui-ci ne le serait pas sur cette première convocation, même jour, une demi-heure plus tard, deuxième convocation.

Si vous êtes dans l'impossibilité d'être présent lors de cette Assemblée Générale Ordinaire, nous vous rappelons que vous pouvez donner votre pouvoir à un membre du Club.

Bien amicalement à tous.

La Présidente
Hélène Bastier



POUVOIR

Le (la) Soussigné : M(me)

Donne pouvoir à M(me)

A l'effet de le(la) représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à Bordeaux, au siège du Club, 7, cours du Chapeau-Rouge, le 21 mars 2024 à 18h00, de délibérer sur l'ordre du jour figurant sur la convocation et dont le (la) soussigné (e) déclare avoir parfaite connaissance, d'émarger la feuille de présence, de prendre part à toutes les discussions et tous les votes, d'accepter toutes fonctions, et, généralement, de faire le nécessaire pour exercer tous les droits afférents à la qualité de membre du Club.

Fait à Le

Signature

(Faire précéder la signature de la mention « *Bon pour pouvoir* »)